

LE THE

Le thé jusqu'ici a toujours été considéré comme un produit oriental, et c'est en Chine surtout qu'on le cultivait. Ce pays a maintenant un concurrent formidable, Ceylon ; et il en aura bientôt un autre tout à fait inattendu. L'Amérique peut maintenant cultiver le thé d'une manière satisfaisante ; du moins c'est ce qui a été fait à Pinehurst, près de Charleston. Quoique subventionnée par le gouvernement, cette entreprise n'en est pas moins une entreprise privée, et la récolte a donné un thé d'une très belle qualité.

On ne le sait peut-être pas, mais on a déjà fait des expériences semblables en Angleterre. Seulement c'était en serre chaude.

DEMAGNETISEZ VOS MONTRES

Les montres qui ont été électrisées au contact d'un fil ou d'une machine peuvent être démagnétisées de la manière suivante : Attachez une ficelle double à l'anneau de votre montre, et faites tourner jusqu'à ce que la ficelle soit bien serrée. Prenez la ficelle d'une main, la montre de l'autre et approchez-vous d'un dynamo en opération. Lâchez la montre, et pendant qu'elle tourne, éloignez-vous graduellement du dynamo en tenant la ficelle.

CURIOSITES PREHISTORIQUES

On procède actuellement, dans la république de Guatémala, à des fouilles qui ont déjà donné des résultats archéologiques fort importants, et d'un intérêt majeur au point de vue de l'histoire de l'art, dont les commencements sont encore si peu connus. C'est dans les environs de Santiago-Amatitlan, au pied même du volcan de Agua, que les dernières fouilles entreprises ont permis de découvrir un village entier, d'une époque préhistorique, complètement enterré dans une épaisse couche de cendres et de lave, provenant à n'en pas douter du volcan lui-même.

Voici quels sont les premiers résultats obtenus. Il suffiront, croyons-nous, à faire comprendre l'importance de la découverte. A une profondeur variant entre 15 et 20 pieds, les terrassiers ont dégagé d'abord une grande quantité d'ustensiles de ménage, des plats, des vases et des armes. La vaisselle de poterie est recouverte de fines ciselures et rehaussée de couleurs vives. On a trouvé également des vases en verre d'une grande délicatesse. Tous ces objets sont dans un état parfait de conservation. En explorant les excavations formées par les huttes anciennes, on a découvert un marteau, des épées, des massues et de petits poignards en silex, tous bien aiguisés, effilés et d'une élégante facture.

Mais ce n'est pas tout. Les fouilles de Santiago-Amatitlan ont permis de déterrer plusieurs statues d'idoles en pierre extrêmement curieuses, parmi

lesquelles une assez grande représentant un soldat couché, sculpté dans un bloc de basalte noir. Sur la tête, le guerrier porte une sorte de casque ayant quelque analogie avec la coiffure distinctive des préteurs romains. Les traits du visage et la barbe sont l'œuvre d'un véritable artiste, ce qui est d'autant plus étonnant que les seuls outils dont les explorateurs aient retrouvé la trace sont des ciseaux et des marteaux en silex relativement grossiers.

Non loin de ces statues gisaient des colliers, des bijoux et une profusion de perles et de turquoises ; et, près de là de jolies coupes de verre portant des inscriptions en couleurs si brillantes qu'il semblerait qu'elles viennent de sortir des mains de l'artiste.

D'après les archéologues les plus autorisés de la région, les Indiens qui ont bâti ce village, aujourd'hui enseveli, et qui ont laissé ces intéressants vestiges de leur civilisation et de leur haute culture intellectuelle remontent à l'âge de pierre, c'est-à-dire à la plus lointaine antiquité préhistorique. L'estimation des savants se trouve, d'ailleurs, confirmée par ce fait que les rares squelettes humains découverts pendant les fouilles ont une taille moyenne de 6 pieds 11 $\frac{1}{2}$ pouces, qui se trouve être précisément la taille attribuée par les paléontologistes aux fossiles de ces périodes primitives.

D'autres explorateurs américains, en faisant des fouilles dans le *Camon del Chaco*, au Nouveau-Mexique, ont découvert vingt idoles de pierre, de types bien différents de ceux connus jusqu'à ce jour, quoiqu'appartenant assurément aux antiquités aztèques. Elles ont une forme circulaire et sont composées de disques de 6 à 15 pouces de diamètre. La partie supérieure de l'idole représente une figure humaine en relief et la partie inférieure des bras rudimentaires également en relief. Ces sculptures sont de six siècles antérieures à la conquête du Mexique par Cortès.

De son côté, M. E. Rivière rend compte des nouvelles recherches qu'il vient d'opérer dans certaines grottes du département de la Dordogne, pendant les mois d'août et septembre derniers, en vertu d'une mission émanant de l'Académie. Les fouilles pratiquées en ces circonstances ont permis à M. Rivière de recueillir non seulement une abondante récolte d'ossements d'animaux quaternaires (pachydermes, carnassiers, ruminants, rongeurs, oiseaux, reptiles, poissons, etc.), mais elles lui ont donné aussi de nombreux et intéressants outils et armes en silex et en os, des os gravés et sculptés, enfin des dents d'animaux et des coquillages percés d'un trou de suspension. Ces dents et ces coquillages devaient être vortés par ces habitants des temps préhistoriques comme amulettes, fétiches ou bijoux, selon la coutume actuelle de quelques peuples sauvages. Les habitants

de certaines grottes de la Dordogne étaient parfois de véritables artistes et l'on est frappé de voir avec quel exactitude et quelle adresse ils gravaient et sculptaient certains os, au moyen du grossier burin de silex. Les nouvelles découvertes de M. Rivière constituent d'importants matériaux pour l'étude des temps primitifs. Il termine sa communication par quelques lignes sur des monuments mégalithiques qu'il vient d'étudier dans les départements de l'Orne et de la Manche, tels que monhirs, polissoirs et ateliers mégalithiques.

LE SOUDAGE ET L'ETAMAGE DES BOITES DE CONSERVES

Le Conseil d'Hygiène de France, dans sa séance du 22 février, a entendu un rapport de M. Armand Gauthier sur le soudage et l'étamage des boîtes de conserves. Cette question qui intéresse si vivement l'industrie a été maintes fois portée devant le Comité consultatif d'hygiène publique de France.

M. J. Rochard écrit à ce sujet si important dans l'*Union médicale* :

« Dès l'année 1861, à la suite d'un rapport de Bussy, le ministre prescrivit de n'employer que de l'étain fin dans l'étamage des vases et ustensiles de cuisine.

« En 1879, je fus chargé de faire un rapport sur le même sujet, mais cette fois, il ne s'agissait que des boîtes de conserves. Le ministre, conformément à notre avis, défendit, par arrêté en date du 4 mars 1879, aux fabricants de pratiquer des soudures à l'intérieur des boîtes et de se servir, pour les confectionner, d'autre fer-blanc que celui étamé à l'étain fin.

« Cet arrêté souleva des réclamations sans nombre de la part des fabricants de boîtes de sardines à l'huile des bords de l'Océan ; à deux reprises, nous fûmes chargés, Wurtz et moi, d'examiner leurs demandes et, à la seconde, on nous adjoignit le docteur Dubrisay. Nous maintînmes notre décision première ; mais des sursis furent accordés, sur les instances des chambres de commerce et, en 1889, les fabricants soulaient encore à l'étain plumbifère, en demandant encore de nouveau délais. C'est alors qu'intervint la circulaire du ministre en date du 31 mai 1890, rappelant aux préfets la nécessité de maintenir les termes des arrêts relatifs à la matière et de contraindre les fabricants de boîtes de sardines, à se servir d'étain fin pour leurs soudures intérieures. Cette expression d'étain fin n'était pas prise dans la même acception par tout le monde. Ainsi, tandis que les auteurs classiques définissent l'étain fin pratique : un métal composé d'environ 999 millièmes d'étain avec 1 millième d'impureté, M. Dubrisay, dans un rapport au comité consultatif dont les conclusions ont été adoptées le 1er octobre 1888, définissait ce même étain fin : un alliage contenant au moins 97 pour cent d'étain. Cette définition reproduite dans deux rapports ultérieurs permettait aux fabricants de réclamer contre les poursuites qui leur étaient intentées à la suite des saisies opérées par le laboratoire municipal et perpétuait une confusion regrettable. Pour la faire cesser, les chimistes du Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Seine se sont entendus avec leurs collègues du Comité consultatif d'hygiène et, d'un commun accord, ils ont décidé